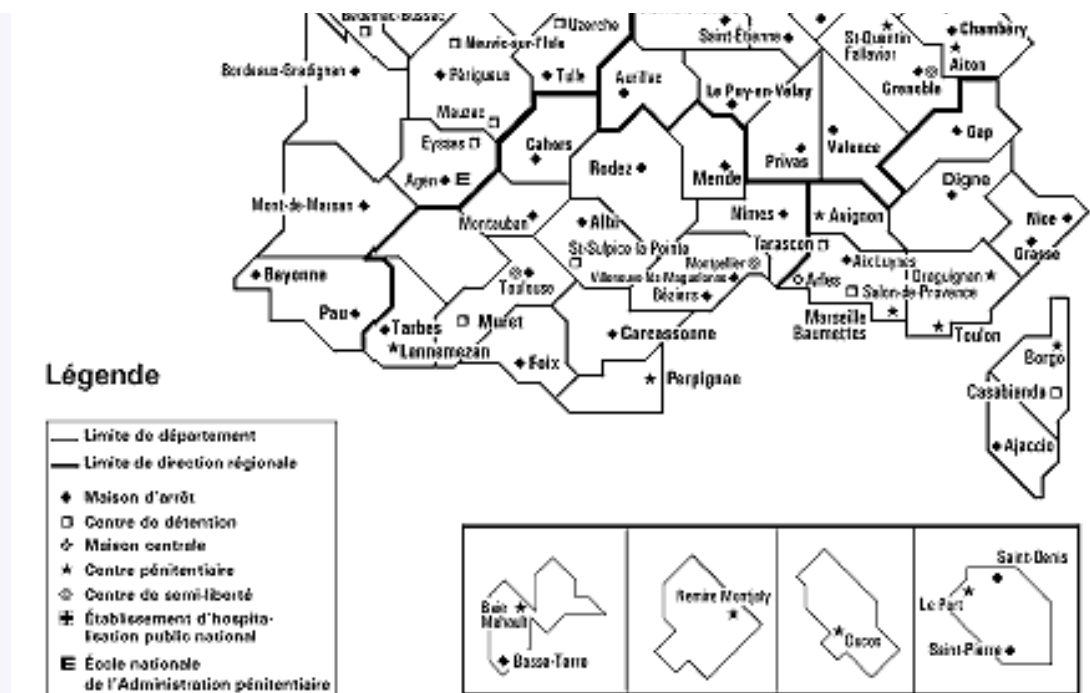


- [[Nouveautés](#)]
- [[Plan du site](#)]
- [[A propos du site](#)]



Le milieu fermé

n 188 établissements pénitentiaires*, 49 595 places mises en service [au 01-07-2004]

117 maisons d'arrêt recevant les prévenus et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur ou égal à un an.

(N. C. les 26 quartiers de maison d'arrêt inclus dans un centre pénitentiaire et les 13 centres de semi-liberté distingués ci-après).

24 centres de détention accueillant des condamnés qui sont considérés comme présentant les meilleures perspectives de réinsertion. À ce titre, ils comportent un régime principalement orienté vers la resocialisation des détenus.

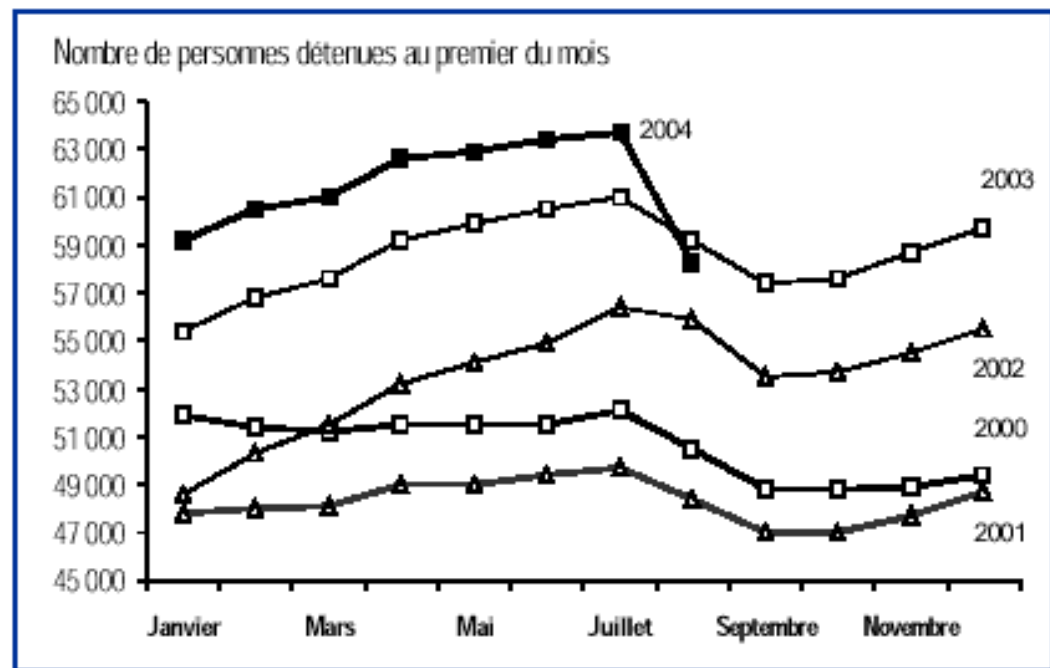
5 maisons centrales recevant les condamnés les plus sensibles. Leur régime de détention est essentiellement axé sur la sécurité.

29 centres pénitentiaires, établissements mixtes comportant à la fois un quartier “maison d’arrêt” et/ou un quartier “maison centrale et/ou un quartier centre de détention”. Ils reçoivent à la fois des prévenus et des condamnés à de courtes et longues peines.

13 centres de semi-liberté autonomes, recevant les condamnés admis au régime de semi-liberté, leur permettant d’exercer une activité : travailler, recevoir un enseignement ou une formation professionnelle, apporter une participation essentielle à la vie de leur famille ou subir un traitement médical. Les condamnés sont astreints à rejoindre l’établissement pénitentiaire dès la cessation de cette activité.

** L’établissement hospitalier pénitentiaire relève du ministère de la Santé*

■ Évolution de la population carcérale



Source : statistique mensuelle de la population incarcérée

n Population pénitentiaire au 01/07/2004

Évolution (%)
sur 12 mois

Ensemble	64 813	+ 6,3
-----------------	---------------	--------------

Condamnés	42 703	+ 9,4
-----------	--------	-------

n Peines en cours d'exécution par les 42 703 détenus condamnés au 01/07/2004

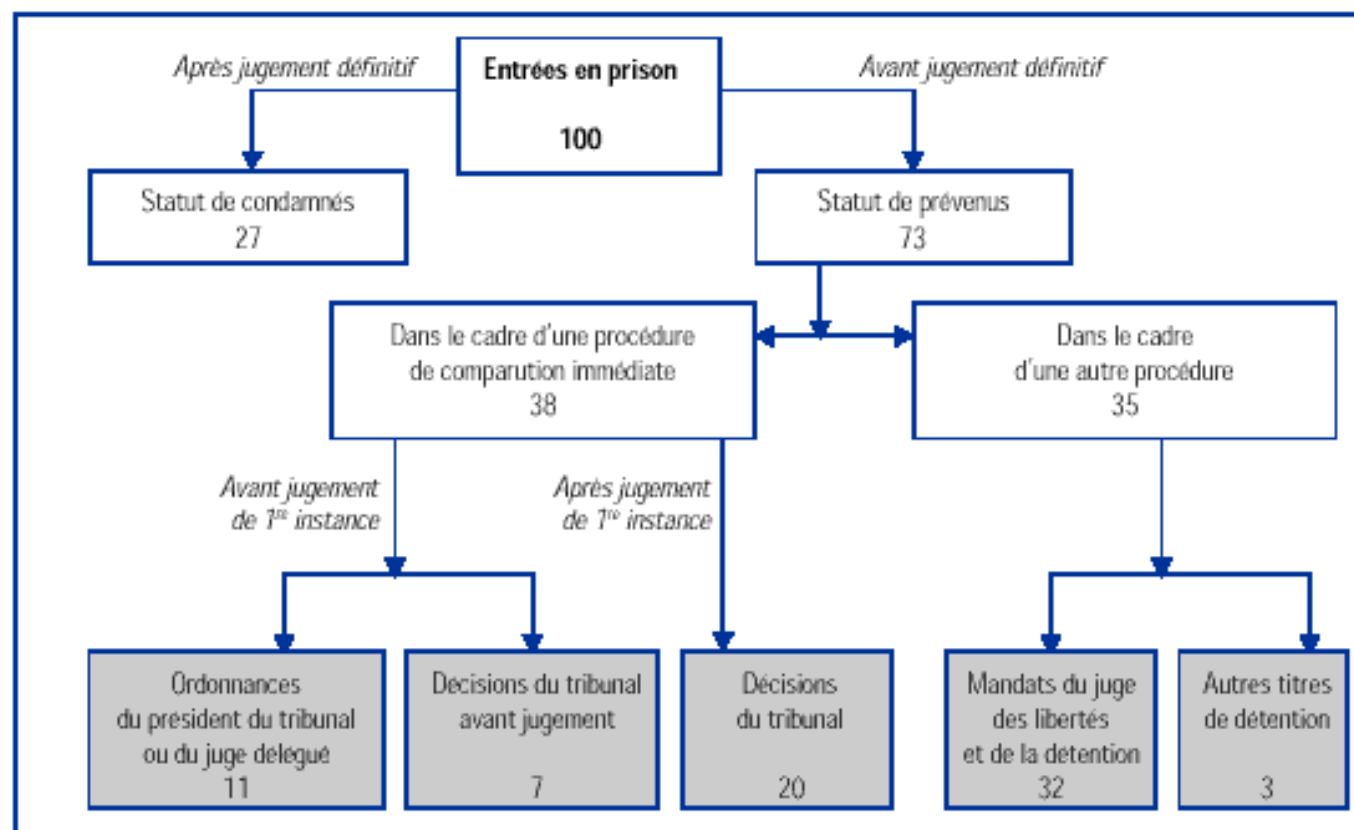
Moins d'un an	32,7 %
---------------	--------

Prévenus	22 110	+ 0,8	1 à 3 ans	23,4 %
<hr/>				
Hommes	62 304	+ 6,2		
Femmes	2 509	+ 10,3	3 à 5 ans	11,0 %
<hr/>				
Moins de 18 ans	751	- 9,8		
18 ans < 25 ans	17 264	+ 6,5	5 ans et plus	32,9 %
25 ans < 30 ans	11 825	+ 5,4	<i>Peine correctionnelle</i>	13,5 %
30 ans < 40 ans	16 972	+ 7,2	<i>Réclusion criminelle à temps</i>	18,2 %
40 ans et plus	18 001	+ 6,6	<i>Réclusion criminelle à perpétuité</i>	1,2 %
<hr/>				
Français	51 024	+ 6,8		
Étrangers	13 789	+ 4,6		
<hr/>				
Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée			Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée	

■ 81 905 entrées en prison en 2003

Statut pénal et nature du titre de détention au moment de l'écrou

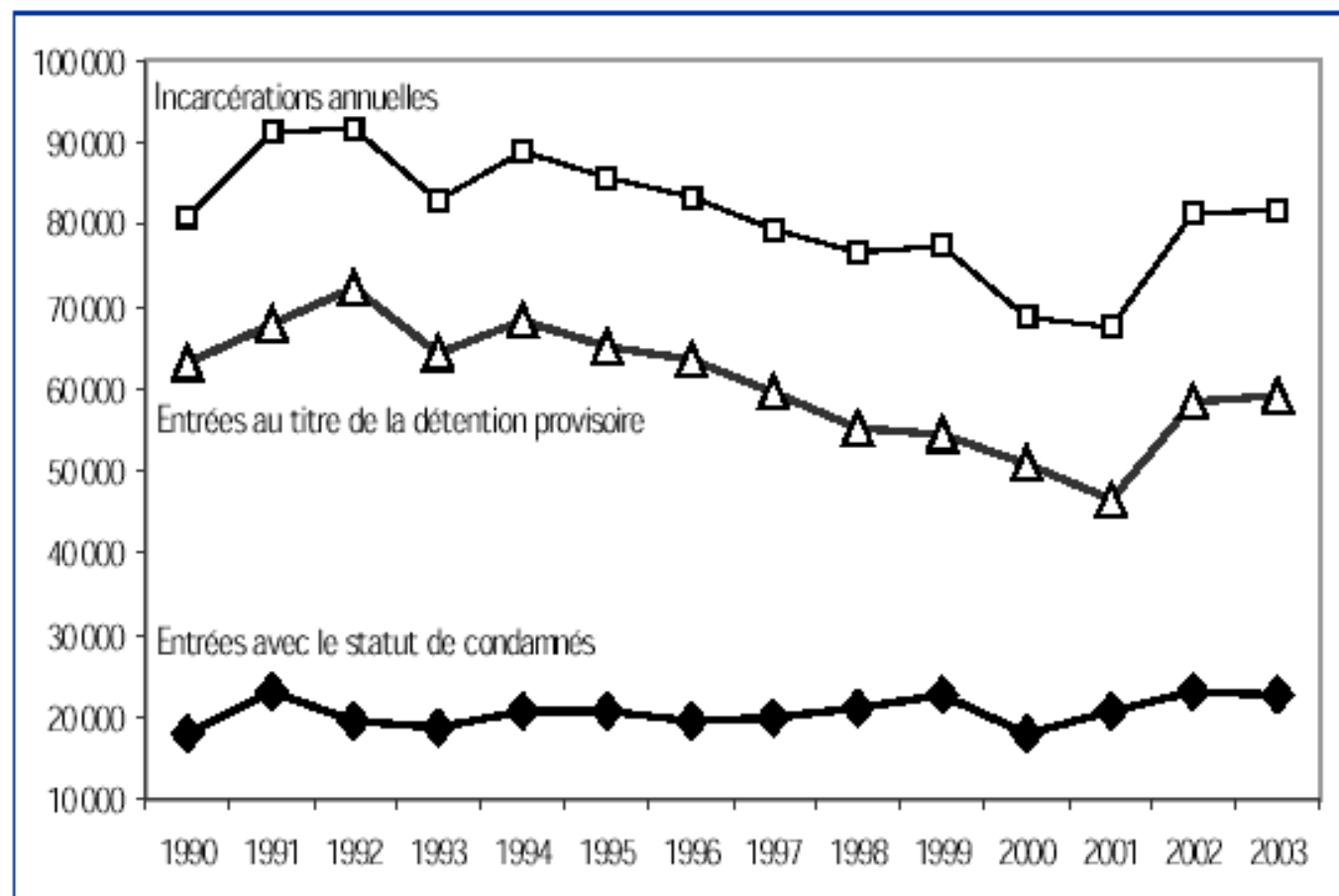
(en %)



Grisé : données estimées

Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée

■ Flux annuels d'entrées en détention de 1990 à 2003



Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée

n 78 066 libérations en 2003

Motifs de sortie

		<i>En %</i>
Tous motifs	78 066	100,0
Fin de peine	51 481	65,9

Mise en liberté	16 139	20,7
Ordonnance de libération conditionnelle par le JAP	4 312	5,5
Peine couverte par la détention provisoire	1 903	2,4
Condamnation avec sursis	1 022	1,3
Grâce	909	1,2
Évasion, fugue	889	1,1
Acquittement, relaxe	461	0,6
Extradition, expulsion	327	0,4
Décès	250	0,3
Ordonnance de libération conditionnelle par le JRLC	223	0,3
Non-lieu et main-levée	140	0,2
Amnistie	10	0,0

Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée

Durée d'incarcération des détenus libérés en 2003	En %
Tous détenus libérés*	100,0
Moins de 1 mois	17,0
De 1 mois à moins de 2 mois	13,0
De 2 mois à moins de 3 mois	11,8
De 3 mois à moins de 6 mois	25,8
De 6 mois à moins de 12 mois	17,0
De 1 an à moins de 3 ans	11,2
De 3 ans à moins de 5 ans	1,9
De 5 ans à moins de 10 ans	1,9
10 ans et plus	0,4

* Condamnés et prévenus
Source : fichier national des détenus, SDSED

Durée moyenne de détention en 2003 *

Toutes détentions	8,4 mois
-------------------	----------

Détentions provisoires	4,3 mois
------------------------	----------

* Rapport de la population moyenne de détenus sur les entrées de détenus

Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée

Mesures d'individualisation des peines

n Mesures d'aménagement de peine décidées par les JAP	2002	2003	Évolution 2003/02
--	------	------	----------------------

Permissions de sortir	31 777	33 786	+ 6,3
-----------------------	--------	--------	-------

Placements à l'extérieur	2 550	2 733	+ 7,2
--------------------------	-------	-------	-------

Placements en semi-liberté	6 527	6 261	- 4,1
----------------------------	-------	-------	-------

Libérations conditionnelles*	5 056	5 509	+ 9,0
Réductions de peine	94 223	99 829	+ 6,0

* *Décisions prises par les JAP et les juridictions régionales de la libération conditionnelle.*

Le milieu ouvert

Les condamnés exécutant leur peine en **milieu ouvert** sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation.

On distingue principalement :

Ⓟ les condamnés à une peine d'emprisonnement assortie d'un **sursis avec mise à l'épreuve** ;

Ⓟ les condamnés à un **travail d'intérêt général**, qui accomplissent, au profit d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une association, un travail non rémunéré d'une durée de 40 à 240 heures ;

Ⓟ les **libérés conditionnels**, qui en raison de gages sérieux de réadaptation sociale, sont mis en liberté par anticipation, sous condition de se soumettre au contrôle du juge de l'application des peines et de respecter diverses obligations pendant un délai au moins égal au reliquat de la peine.

n **101 services pénitentiaires d'insertion et de probation**

n **123 492 personnes prises en charge** en milieu ouvert au 1^{er} janvier 2004

n **Mesures en cours au 1^{er} janvier 2004**

	2002	2003	Évolution 2003/2002 (en %)
Toutes mesures suivies par les SPIP	139 361	135 721	- 2,6
Sursis avec mise à l'épreuve	107 846	105 247	- 2,4
Travail d'intérêt général	19 106	17 990	- 5,8
Autres mesures (contrôles judiciaires, interdictions de séjour ...)	6 353	6 056	- 4,7
Libérations conditionnelles	6 056	6 428	+ 6,1

* Sources : DAP, statistiques semestrielles des services pénitentiaires d'insertion et de probation

n **Durée moyenne des mesures** (en mois) 2002 2003

Toutes mesures terminées **23,6** **20,1**

Sursis avec mise à l'épreuve 27,0 23,3

Travail d'intérêt général 16,3 14,0

Autres mesures
(contrôles judiciaires, interdictions de séjour ...)

22,3 21,9

Libérations conditionnelles 13,7 13,6

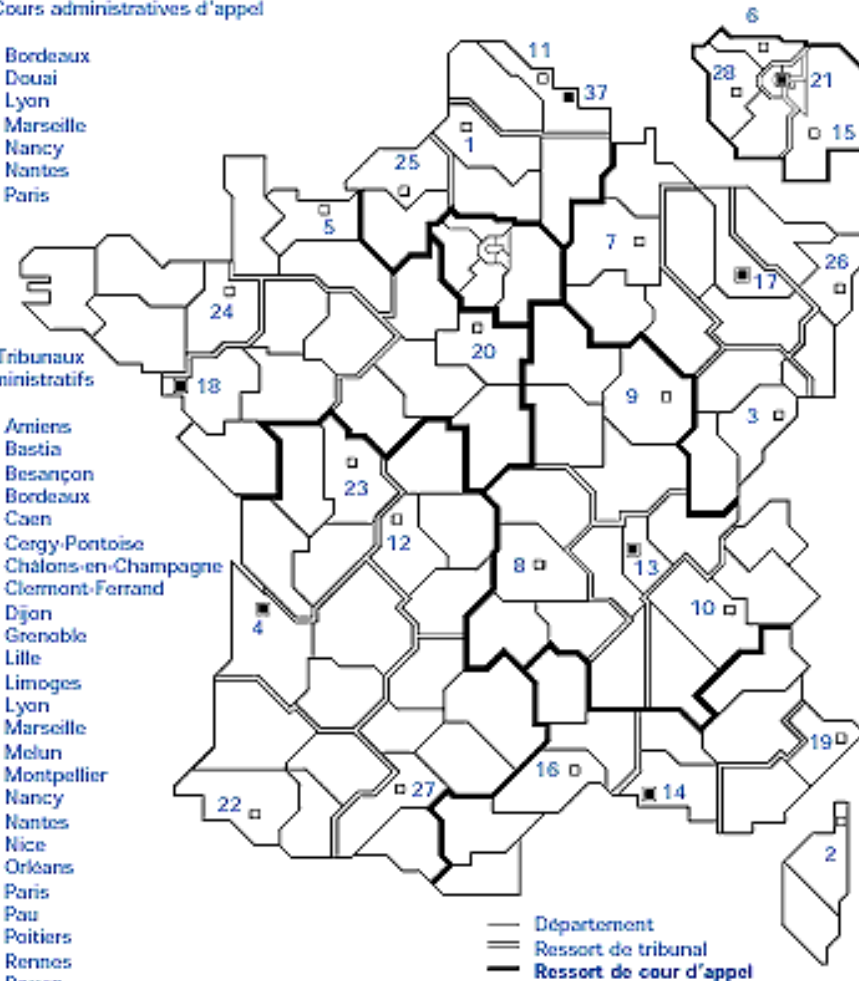
Compétence territoriale des juridictions administratives

■ Cours administratives d'appel

- 4 Bordeaux
- 37 Douai
- 13 Lyon
- 14 Marseille
- 17 Nancy
- 18 Nantes
- 21 Paris

□ Tribunaux administratifs

- 1 Amiens
- 2 Bastia
- 3 Besançon
- 4 Bordeaux
- 5 Caen
- 6 Cergy-Pontoise
- 7 Châlons-en-Champagne
- 8 Clermont-Ferrand
- 9 Dijon
- 10 Grenoble
- 11 Lille
- 12 Limoges
- 13 Lyon
- 14 Marseille
- 15 Melun
- 16 Montpellier
- 17 Nancy
- 18 Nantes
- 19 Nice
- 20 Orléans
- 21 Paris
- 22 Pau
- 23 Poitiers
- 24 Rennes
- 25 Rouen
- 26 Strasbourg
- 27 Toulouse
- 28 Versailles
- 29 Basse-Terre
- 30 Cayenne
- 31 Fort-de-France
- 32 Saint-Denis de la Réunion
- 33 Mamoudzou
- 34 Nouméa
- 35 Papeete
- 36 Saint-Pierre et Miquelon



Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion
 29	 30	 31	 32

[Retour haut de page](#)

